



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
3 février 2010
Français
Original : anglais

Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Points 48, 51 et 52 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés
des textes issus des grandes conférences et réunions
au sommet organisées par les Nations Unies
dans les domaines économique et social
et dans les domaines connexes**

Questions de politique macroéconomique

**Suivi et mise en œuvre des textes issus
de la Conférence internationale de 2002
sur le financement du développement
et de la Conférence d'examen de 2008**

Conseil économique et social

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Application et suivi des textes issus
des grandes conférences et réunions
au sommet organisées sous l'égide
de l'Organisation des Nations Unies :
suite donnée à la Conférence internationale
sur le financement du développement**

Rapport succinct de l'audition parlementaire de 2009 (Siège de l'Organisation des Nations Unies, 19 et 20 novembre 2009)

Note du Président de l'Assemblée générale

Le présent document est un résumé de l'audition parlementaire de 2009, tenue à New York les 19 et 20 novembre 2009, distribué conformément à la résolution 63/24 de l'Assemblée générale (voir annexe).

* Voir E/2010/1.



Annexe

La voie à suivre : mobiliser l'appui politique et adopter des mesures efficaces relativement à la crise économique mondiale

Audition parlementaire de 2009 tenue à l'ONU : rapport succinct

1. L'audition parlementaire de 2009 s'est tenue au Siège de l'ONU à New York les 19 et 20 novembre 2009 avec la participation de 160 parlementaires venus d'une cinquantaine de pays et de deux parlements régionaux.

Remarques liminaires

2. Le Président de l'Union interparlementaire, Theo-Ben Gurirab, a déclaré l'audition ouverte et souhaité la bienvenue aux participants, remerciant en particulier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Vice-Président de l'Assemblée générale pour leur participation à cette manifestation organisée conjointement par l'ONU et l'Union interparlementaire.

3. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, a déclaré que les parlementaires ont porté sur le terrain le travail commencé dans les couloirs de l'ONU et en ont fait une réalité, qu'ils étaient à l'écoute des questions urgentes présentant un intérêt pour tous. Il s'est réjoui de voir que la réunion de ce jour serait principalement axée sur les dispositions prises face à la crise économique mondiale, qui compromettrait la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la sécurité, et touchait le plus durement les personnes qui en étaient le moins responsables, à savoir les pauvres et les groupes vulnérables.

4. C'est cette même préoccupation du sort des populations les plus vulnérables qui a été le levier de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui s'est tenue à l'ONU en juin 2009. C'est aussi la raison qui a conduit le Secrétaire général à mobiliser l'ensemble du système des Nations Unies pour une vaste action coordonnée, privilégiant les groupes vulnérables face à la crise économique. Les personnes les plus durement touchées recevaient un appui supplémentaire grâce à des fonds et des capacités opérationnelles permettant d'adapter les mesures aux besoins de chaque pays.

5. Au début de 2009, le Secrétaire général avait demandé un plan de relance de 1 000 milliards de dollars pour faire face au ralentissement économique, notamment dans les pays en développement. Le G-20 a approuvé un dispositif financier important, mais ce n'était là que le début. Tout le monde devait faire en sorte que les bonnes intentions se traduisent en actions concrètes.

Nous devons œuvrer pour que les pays en développement soient mieux entendus et participent davantage aux décisions prises en général et aux institutions de Bretton Woods en particulier.

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU

6. Deuxièmement, la reprise devait passer par une croissance écologique. La quinzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009, pourrait être le catalyseur de cette croissance écologique et l'investissement dans les secteurs écologiques améliorerait les chances de reprise et de croissance durable. Troisièmement, la sécurité alimentaire. Comme le Secrétaire général l'a dit au dernier Sommet sur la sécurité alimentaire, qui s'est tenu à Rome, il ne suffit pas de nourrir ceux qui ont faim, il faut leur donner les moyens de se nourrir. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire avait pris des mesures importantes pour répondre aux besoins pressants et entreprendre des actions à long terme visant à instaurer des systèmes alimentaires durables.

7. Le Secrétaire général a dit : « Nous devons aussi travailler ensemble pour une réforme des règles et des institutions mondiales », une plus grande transparence étant un élément essentiel de la légitimité et de la confiance du public. La croissance pour tous requiert des institutions participatives. Les cadres et organes mondiaux créés il y a des générations doivent être plus transparents, plus représentatifs et plus efficaces.

8. Face à ces défis et à d'autres – la nécessité de développer le commerce et l'emploi –, l'engagement continu des parlementaires est primordial, notamment dans le cadre des préparatifs du sommet de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est essentiel qu'ils fassent entendre leur voix afin que le monde n'oublie pas son engagement envers les groupes les plus vulnérables. En temps de crise, il était impératif d'accroître le volume, la qualité et la fiabilité des flux d'aide dans le cadre d'un plan de relance mondial coordonné. Pour terminer, le Secrétaire général a dit qu'« en agissant de concert, nous pouvons sortir de la crise et lancer la reprise et le renouveau ».

9. Le Vice-Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Hardeep Singh Puri, s'exprimant au nom du Président de l'Assemblée, a déclaré que la démocratie était un principe fondamental de l'Organisation des Nations Unies, qui réunit 192 États Membres, souverains et égaux, quelle que soit leur taille ou leur puissance. Un seul pays ou une seule région ne saurait être le gardien des valeurs démocratiques, qui sont universelles, partagées par tous les pays qui veulent améliorer la vie de leurs habitants. S'inspirant de l'état de droit, ces valeurs devraient guider le monde pour promouvoir les trois piliers de l'Organisation des Nations Unies – paix et sécurité, progrès économique et social et développement et respect des droits de l'homme.

10. La crise économique et financière mondiale actuelle compromettrait la plupart des progrès réalisés ces dernières années. Elle aggravait la pauvreté et la faim dans les pays en développement, mettait en danger les moyens de subsistance, le bien-être et les possibilités de développement de millions de personnes. Aucun pays ne pouvait résoudre cette crise à lui seul; une intervention au niveau mondial s'imposait. La conférence évoquée par le Secrétaire général, qui s'était tenue au Siège de l'ONU en juin, a renforcé l'Union interparlementaire dans sa détermination à continuer de contribuer à l'élaboration d'une réponse globale à la crise. En prenant des mesures efficaces contre cette crise, les parlements s'acquittaient d'une lourde responsabilité envers leurs populations. Il était encourageant de voir autant de parlementaires réunis pour soutenir le travail de l'ONU et pouvoir ainsi assister à des délibérations dans un cadre véritablement multilatéral.

11. Le Président de l'Union interparlementaire, Theo-Ben Gurirab, a déclaré que la réunion pouvait prendre comme point de départ la simple idée que la planète était habitée à la fois par des personnes qui avaient de quoi vivre décemment et par d'autres qui n'avaient rien. La plupart des participants représentent les pauvres, ils les connaissent et défendent leurs intérêts. Quelles que soient les différences politiques ou idéologiques du passé, le clivage le plus profond et le plus flagrant d'aujourd'hui était entre les possédants et les démunis.

12. Une reprise économique paraît s'amorcer. Les forces qui poussent les plus grandes puissances économiques sont peut-être plus résistantes qu'on ne le pensait. Toutefois, dans de nombreuses régions du monde, la calamité persiste et n'est pas près de disparaître. La crise de l'emploi ne fait que commencer et tant dans les pays riches que les pays pauvres, le nombre de personnes qui survivent au jour le jour ne fait qu'augmenter. Même si la reprise est véritable, encore faudrait-il qu'elle crée des emplois. L'éventualité d'une croissance sans emploi est réelle et doit être prise en compte.

13. Dans le même temps, le monde lutte pour trouver une solution à la crise alimentaire – crise non seulement de la production mais aussi de la distribution, de la qualité et des coûts. Un effort considérable est nécessaire de la part de la communauté internationale pour nourrir les millions d'affamés dans le monde. Aussi bien l'insécurité alimentaire que les changements climatiques sont des crises qui compromettent la survie de l'homme. La Conférence sur les changements climatiques, qui se tiendra à Copenhague en décembre, doit déboucher sur un accord et tous les parlementaires présents doivent faire pression sur leurs ministres à cet effet.

Il est inutile de parler de reprise économique si nous détruisons
notre planète. Ça n'a pas de sens.

Theo-Ben Gurirab, Président de l'Union interparlementaire

14. M. Gurirab s'est étonné que l'on ait pu réunir 1 000 milliards de dollars pour secourir les institutions bancaires en déficit l'année précédente alors qu'une partie infime de cette somme pouvait être affectée aux objectifs du Millénaire pour le développement. C'était aux parlementaires de réfléchir à ces anomalies et de mettre en lumière les réalités et les potentialités. Il leur incombait de faire entendre aux Nations Unies la voix des peuples et de porter aux peuples le message des Nations Unies.

Séance 1 : Vue d'ensemble des dispositions internationales adoptées face à la crise

Personnalités invitées : Kwame Sundaram Jomo, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique du Département des affaires économiques et sociales (ONU); Lorenzo Giorgianni, Sous-Directeur, responsable de la Division des marchés émergents au sein du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du Fonds monétaire international (FMI); Sylvie Lucas, Représentante permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Conseil économique et social; Werner Puschra, Directeur exécutif, Fondation Friedrich-Ebert (animateur).

15. Au cours de l'examen des dispositions prises face à la crise économique et financière, résumées ci-dessous, M. Jomo a passé en revue les faiblesses du système financier mondial qui ont conduit le monde à la situation désastreuse où il se trouvait actuellement. M. Giorgianni a décrit les dispositions prises par le FMI et M. Lucas a évalué le rôle actif joué par le Conseil économique et social dans cette crise. Quant à M. Puschra, il a présenté ses vues sur la réforme de la conduite des affaires financières internationales.

16. Faute de système monétaire international opérationnel depuis l'effondrement, en 1971, du système de Bretton Woods, il y a eu plusieurs décennies de règles financières mal conçues et inadaptées. Bien souvent, les mesures adoptées face à la crise actuelle sont tout à fait inadéquates et, dans une certaine mesure, imprécises.

17. La mondialisation des finances des 30 dernières années ne s'est pas traduite par un flux net de financements des pays riches vers les pays pauvres, bien au contraire. Les financements à court terme ont été particulièrement problématiques et ont contribué à des bulles spéculatives sur le prix des actifs et à une frénésie de la consommation, d'où une instabilité plus grande et une croissance moindre. Si le protectionnisme commercial classique est moins marqué que lors de la Grande dépression des années 30, ce qui donne à penser que le recul du commerce international sera moins radical, il existe de nouvelles formes de protectionnisme telles que les barrières financières et les restrictions imposées aux migrations.

18. En outre, dans de nombreux pays, la reprise économique est entravée par le décalage entre l'adoption de politiques de relance et le moment où ces politiques prennent effet, et par le fait que la reprise des investissements ne se traduit pas nécessairement pas la relance de l'emploi. De surcroît, le FMI, jusqu'en 2009 du moins, a préconisé l'équilibre budgétaire dans la réponse à la crise, limitant en particulier la capacité d'intervention plus dynamique des pays en développement. Il faut absolument des réformes systémiques et, certainement, il faudra revenir sur de nombreuses questions qui avaient été réglées par la mise en place du système de Bretton Woods. Toutefois, la réforme réglementaire du système financier international suscite toujours autant de résistance.

19. Le FMI pour sa part a reconnu depuis longtemps que la nature mondiale de la crise appelait des solutions mondiales. Il a donc été à l'origine de l'adoption de mesures coordonnées en faveur d'une expansion budgétaire (2 % du produit intérieur brut (PIB) mondial) des pays ayant une certaine marge de manœuvre tout en s'employant, avec d'autres donateurs bilatéraux, à assurer aux pays en développement des ressources suffisantes pour leur permettre d'adopter des politiques favorables à la croissance économique et à l'emploi.

20. À cette fin, le FMI a triplé ses moyens de crédit et injecté dans l'économie mondiale des liquidités supplémentaires sous la forme de droits de tirage spéciaux, équivalant à quelque 280 milliards de dollars, dont 100 milliards de dollars accordés à des pays en développement. Il a également augmenté son aide d'urgence, les engagements s'élevant à ce jour à plus de 170 milliards de dollars. De surcroît, il a revu ses instruments de prêt pour les pays à revenu faible et intermédiaire; créé un nouvel instrument de prêt sans conditions à l'intention des pays ayant fait leur preuves; simplifié les conditions des crédits accordés dans le cadre d'un accord de confirmation; augmenté le montant des prêts pouvant être accordés aux conditions demandées et permis l'utilisation de ses ressources pour le financement des déficits budgétaires. Les prêts accordés à des conditions de faveur ayant été

considérablement accrus, le Fonds octroiera des prêts sans intérêt aux pays à faible revenu jusqu'à la fin de 2011.

21. Contrairement aux crises précédentes, les pays bénéficiant de l'appui du FMI ont pu éviter des hausses vertigineuses de leurs taux d'intérêt et de change, ce qui a réduit les coûts financiers pour les ménages et les entreprises. Les programmes soutenus par le Fonds ont également favorisé l'adoption de mesures visant à protéger voire accroître les dépenses consacrées aux filets de sécurité sociale. La hausse des taux d'intérêt a en général été modeste par rapport aux crises précédentes, en partie parce qu'il a été possible d'éviter la flambée de l'inflation due à la dépréciation de la monnaie. De plus, les politiques macroéconomiques de lutte contre la récession ont été renforcées par des mesures visant à protéger les besoins de liquidités et les dépôts des banques.

22. Autre facteur important, ces programmes sont entérinés – plus que par le passé – par les autorités nationales – le pouvoir exécutif aussi bien que législatif. Les politiques adoptées par les autorités concernant les taux de change ou le contrôle des capitaux ont été largement respectées par le FMI et les conditions des prêts ne concernent que les principaux domaines de vulnérabilité – restructuration du capital des banques et réformes en faveur de politiques budgétaires viables.

23. Cette crise internationale fut un test pour le mandat du FMI. Celui-ci a su réagir rapidement en réformant la façon dont il accorde ses prêts et en créant de vastes programmes financiers d'aide d'urgence. Le risque à présent est de voir, comme après la crise asiatique, les pays accumuler des réserves en devises pour se prémunir contre des arrêts soudains d'apport de capitaux et ne pas avoir à s'adresser au FMI au cas où une autre crise surviendrait. L'instabilité s'en trouverait relancée, aggravée par les déséquilibres mondiaux. Le FMI devra donc déterminer s'il peut renforcer ses instruments de prêt au point d'être considéré comme un substitut crédible à l'auto-assurance.

24. Cela dit, s'il n'acquiert pas plus de légitimité, le Fonds aura peu de chances de voir ses réformes aboutir. Par conséquent, à la récente réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, il a été décidé notamment d'accélérer le réalignement des quotas, en transférant des quotes-parts aux nouveaux marchés dynamiques et aux pays en développement d'ici à 2011.

25. Au sein du Conseil économique et social, trois grandes instances favorisent le partenariat mondial pour le développement : la Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; l'Examen ministériel annuel; et le Forum pour la coopération en matière de développement. La réunion spéciale de haut niveau de 2009 a été une occasion sans pareille d'avoir un dialogue multipartite sur les conséquences de la crise économique sur le développement, s'agissant notamment de l'architecture financière internationale et de la gestion des affaires économiques mondiales. Elle a souligné combien il était impératif d'adopter, face à la crise, des mesures cohérentes et coordonnées et mis en lumière la nécessité de mieux assurer le suivi des financements accordés au titre du développement et de veiller au respect des engagements pris au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha sur le financement du développement.

26. L'examen ministériel annuel de 2009 a contribué à assurer que, dans la tourmente de la crise, la communauté internationale ne perde pas de vue la question

cruciale – la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement. Les préparatifs du deuxième Forum pour la coopération en matière de développement, qui se tiendra en juillet 2010, vont bon train, une place particulière devant être faite à la responsabilité mutuelle en matière de coopération au service du développement et à la coopération Sud-Sud et triangulaire, ainsi qu'à la cohérence dans la gestion de l'aide visant à favoriser d'autres formes de financement du développement.

27. Un autre mandat confié au Conseil économique et social à l'issue de la conférence de juin se rattache à l'initiative de l'Organisation internationale du Travail intitulée « Surmonter la crise : un Pacte mondial pour l'emploi ». Le texte issu de la conférence de juin fait état de trois autres mandats importants confiés au Conseil, à savoir encourager l'adoption par le Système des Nations Unies pour le développement de mesures de sortie de crise coordonnées; faire le point sur l'exécution des accords entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods afin de promouvoir la coopération mutuelle; et faire des recommandations à l'Assemblée générale pour l'éventuelle création d'un groupe d'experts spécial chargé d'étudier la crise et ses conséquences sur le développement.

28. La crise actuelle, qui est née aux États-Unis d'Amérique à la suite d'une prise de risques financiers excessifs, a même des incidences sur des pays pratiquant une saine gestion de l'économie. De ce fait, elle a exposé les effets pervers d'une mondialisation non réglementée ainsi que le risque imminent d'une grave perte de confiance dans les marchés eux-mêmes et dans le système capitaliste. Il importe à présent de regarder au-delà des plans de relance budgétaire et des mesures de sauvetage, qui ont contribué à sortir l'économie mondiale de l'impasse où elle se trouvait, et d'entreprendre des réformes des institutions financières nationales et internationales tenant compte des intérêts collectifs.

29. Le secteur financier est indispensable à toute politique de croissance, sa fonction de base étant de mettre l'épargne qu'il rassemble au service d'investissements productifs. Ces dernières années, ce rôle a été largement oublié, en raison d'un système d'incitations captieux faute d'un cadre de réglementation efficace. Maintenant qu'il est établi que les institutions financières sont en fait des institutions publiques, puisqu'en dernier ressort l'État est disposé à garantir leur survie si elles sont suffisamment grandes, il est d'autant plus important d'instaurer un système réglementaire solide et universel pour éviter une autre crise de cette ampleur. Pour que ces grandes réformes du système économique mondial puissent bénéficier d'un soutien politique, il faut partir du niveau national vers l'international, et c'est là que les parlementaires entrent en jeu.

30. La crise a également montré que la pensée macroéconomique de ces 30 dernières années, fondée sur la déréglementation, la privatisation et la primauté du marché, ne répondait absolument pas aux besoins. C'est précisément l'absence de réglementation des produits financiers exotiques tels que les produits financiers dérivés qui a conduit des millions de personnes au chômage et à la pauvreté.

31. Le premier enseignement tiré de cette crise est qu'il importe d'instaurer une administration transparente et démocratique du système économique mondial. La mondialisation est allée plus vite que la création des institutions politiques requises pour la gérer. Les marchés mondiaux ont besoin de cadres et d'institutions politiques mondiaux. L'émergence du G-20 en tant que réunion des chefs de gouvernement, et non plus seulement des ministres des finances et des responsables

des banques centrales, est un pas vers cette institution mondiale. Les grandes puissances ont compris que le renforcement de la coopération et de la réglementation à l'échelle mondiale était nécessaire, mais pas suffisant. Le G-20 a deux points faibles : il est autoproclamé et il manque de légitimité. Certains de ses membres récents déplorent le manque de transparence de son fonctionnement interne et le manque de représentation de la majorité des pays en développement.

32. L'administration des affaires est plus qu'un ensemble de règles sur la prise de décisions : il s'agit des politiques adoptées, des intérêts défendus et d'un équilibre entre les rapports de force tant perceptibles que cachés. Ce qu'il faut, c'est la mondialisation de la solidarité, parallèlement à la mondialisation des capitaux et du commerce. La crise a montré que bien des filets de sécurité étaient fragiles et que 80 % de la population mondiale ne disposait pas d'une couverture sociale adéquate. Face aux crises émergentes du chômage et de la pauvreté, les États doivent adopter une politique de l'emploi dynamique, créer des emplois décents et étendre la protection sociale et les services sociaux à tous, ce qui, d'après les calculs de l'Organisation internationale du Travail, représenterait 3 à 10 % du produit national brut.

33. Les parlements sont habilités à interpeler les gouvernements sur ces questions et à faire avancer les réformes nécessaires. Mais les parlements et les décideurs doivent savoir qu'il existe une forte résistance politique contre les changements profonds : aux États-Unis, les banques et les institutions financières ont déjà dépensé quelque 300 millions de dollars pour faire pression sur le Congrès afin qu'il s'oppose à une réglementation stricte.

Débat

34. Au cours du débat interactif qui s'en est suivi, les participants se sont accordés à dire que la crise financière internationale avait causé énormément de tort aux pays en développement. Elle a mis en lumière les aspects négatifs de la mondialisation : aggravation des inégalités, de la pauvreté et de l'injustice; elle a exacerbé les crises alimentaire et énergétique qui l'avaient précédée; elle a ralenti le commerce international; elle compromet la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; la précarité et les inégalités croissantes qui en résultent risquent de mettre en péril les institutions démocratiques encore fragiles. Les pays développés doivent assumer la responsabilité de leurs actes et prendre des mesures pour contrecarrer les effets de la crise. Plusieurs représentants ont cependant douté que ces pays soient conscients de leurs responsabilités en la matière.

35. Selon un sentiment largement partagé, jusqu'à très récemment les conditions de prêts que faisait le FMI aux pays en développement, en particulier aux pays d'Afrique, avaient grandement compromis la croissance de ces pays, faisant qu'il leur était difficile, voire impossible, d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. Il en a résulté des pertes d'emplois, une pauvreté croissante et une insécurité grandissante. La pratique des deux poids deux mesures qui entache l'ordre financier international doit être abolie : les pays développés ne peuvent plus poursuivre les pratiques qui sont interdites aux pays en développement. Les pays africains se trouvent être les victimes des barrières douanières que l'Europe et les États-Unis ont dressées entre eux, mais ils ont été contraints par les conditions de prêt à réduire leurs propres droits de douane au point que les produits provenant des pays développés coûtent moins cher sur leurs marchés que les produits locaux.

36. Des mesures doivent être prises d'urgence afin de venir en aide aux pays les moins avancés, notamment en effaçant sans conditions leur dette extérieure, et en garantissant à leurs produits un accès en franchise de droits sur le marché.

Pour les plus pauvres, le pire est peut-être encore à venir.

Sénateur Muhammad Humayun Khan, Pakistan

37. En réponse aux questions concernant les conséquences que pouvait avoir le désir de certains pays d'accumuler des réserves pour se prémunir à l'avenir contre de telles crises, on a expliqué que cette démarche était non seulement très coûteuse mais qu'elle risquait en outre de drainer l'argent qui pourrait être consacré à des dépenses sociales ou d'infrastructure. Il était de loin préférable de faire appel dans ces conditions à un prêteur en dernier ressort tel que le FMI, lequel doit de son côté veiller à ce que ses instruments de prêt ne dissuadent pas les pays d'y recourir. Le Fonds doit aussi avoir suffisamment d'argent à prêter, ce qui signifie que les parlementaires doivent appuyer l'accroissement des ressources du Fonds.

38. Les parlementaires ont également soulevé les points suivants :

a) La crise a commencé dans les pays développés; les pays en développement n'ont rien fait pour la déclencher; ils ne devraient pas être réduits à en affronter seuls les effets, car cela reviendrait à demander aux victimes de résoudre le problème à leurs dépens, sans leur donner les moyens nécessaires. La reprise qui semble s'être amorcée est très précaire et doit être maintenue par une action mieux coordonnée à tous les niveaux politiques pour pouvoir se consolider et aboutir non seulement à la croissance mais aussi à la création d'emplois;

b) La crise ne doit pas servir de prétexte aux pays développés pour se soustraire à leurs engagements, s'agissant notamment de consacrer 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement et d'accorder aux pays les moins avancés un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingentement. Pourtant, l'aide publique au développement ne peut être qu'une partie de la solution et non la solution elle-même. Il est important de ne pas favoriser un climat de dépendance;

c) Il est essentiel d'éliminer les subventions agricoles abusives qui existent aux États-Unis et en Europe et qui sapent les marchés africains, si l'on veut relever l'économie mondiale;

d) Le protectionnisme est peut-être la réaction naturelle de certains pays face à la crise, notamment face à un chômage anormalement important, mais il faut étudier soigneusement ses effets sur l'économie nationale et mondiale. Il faudrait maintenir le cap sur une économie mondiale plus ouverte;

e) Le rôle du dollar des États-Unis en tant que monnaie de réserve mondiale a certes contribué à la crise, mais la situation n'était néanmoins pas près de changer. À moyen terme, il serait avisé d'envisager d'autres solutions qui pourraient être fondées, par exemple, sur les droits de tirage spéciaux;

f) Beaucoup des problèmes mis à jour par la crise existaient depuis longtemps et des solutions avaient été maintes et maintes fois envisagées. Toutefois, il est devenu impératif de prendre des mesures concrètes, notamment en intensifiant la réforme en cours de la gouvernance des institutions de Bretton Woods;

g) La crise peut être l'occasion de mettre en place de nouveaux mécanismes de financement du développement, tels qu'une taxe internationale sur les opérations de change, ou une taxe sur les voyages aériens, ou encore un fonds de stabilisation basé sur la catégorie de risques des avoirs. Cette formule permettrait non seulement de collecter des fonds pour le développement mais aussi de juguler la spéculation;

h) L'arrivée du G-20 aux commandes de l'économie mondiale laisse beaucoup à désirer : ce groupe n'est pas vraiment représentatif des pays en développement et les pays les moins avancés, qui sont aussi les plus pauvres, en sont entièrement exclus.

Séance 2 : La relance verte : des solutions pour une économie plus durable

Personnalités invitées : Hardeep Singh Puri, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies; Michael Renner, chercheur et directeur, Global Security Project, Worldwatch Institute; James Gustave Speth, doyen de la Yale School of Forestry and Environmental Studies; Jo Swinson, membre du Groupe parlementaire sur l'économie du bien-être (Royaume-Uni) (animateur).

39. Dans les exposés sur la relance verte, l'Ambassadeur Puri a évoqué les liens entre la crise économique et les changements climatiques, M. Renner a examiné certains aspects techniques d'une relance verte et M. Speth et M^{me} Swinson ont analysé la nécessité de changer la façon de mesurer les résultats économiques.

40. La crise financière et économique mondiale et les changements climatiques constituent deux domaines problématiques distincts et pourtant interdépendants. Or il y a une dissonance croissante entre les deux, surtout dans les pays développés. Pour être acceptée par tous, la solution aux changements climatiques doit être fondée sur le principe des responsabilités communes mais différenciées et prendre en compte la dimension historique de la responsabilité causale. Elle doit également tenir compte de la nécessité impérieuse d'accélérer la croissance dans les pays en développement et faire prévaloir le principe d'équité.

41. La mise au point et la diffusion des technologies vertes revêtent une importance capitale. Pour les pays en développement, la difficulté est de pouvoir accéder à ces technologies à un coût abordable; il faudra donc trouver une solution qui ménage des flexibilités en matière de droits de propriété intellectuelle.

Il ne faut jamais gaspiller une bonne crise.

Rahm Emanuel, Chef de Cabinet, Maison Blanche

42. Pour faire face à la crise mondiale, on s'est attaché jusqu'à présent à raviver la croissance économique par des plans de relance. D'aucuns se sont interrogés sur l'aspect écologique de ces plans de relance, mais il a été fait remarquer que c'étaient là des mesures temporaires prises en temps de crise et qu'elles ne devraient pas être considérées comme une solution au problème des changements climatiques. Il faudrait plutôt se demander comment inciter les entreprises et les consommateurs à appliquer les mesures écologiques, qui nécessitent un changement de modes de vie et de consommation, en particulier dans les pays développés. Les parlements peuvent contribuer à faire accepter ces transformations inévitables, en expliquant à

leur électorat pourquoi des mesures doivent être prises d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et en adoptant les mesures d'incitation nécessaires. Les pays en développement savent bien qu'ils doivent eux aussi agir, avec l'aide financière et technique des pays développés, mais nul ne peut ignorer que le profil d'émission de gaz à effet de serre par habitant des pays en développement est en réalité très différent de celui des pays développés.

43. La crise actuelle peut être vue comme une formidable occasion de faire ce qui paraissait auparavant difficile, voire impossible, pour s'attaquer à la fois à la crise économique et aux changements climatiques. Beaucoup, notamment les organisations non gouvernementales, ont fondé de grands espoirs quant aux avancées sur ces fronts, mais il leur semble à présent que la communauté internationale a failli à ces attentes. Environ 15 % seulement des dépenses consacrées dans le monde à la relance de l'économie peuvent être considérées comme vertes, et le pourcentage des dépenses vertes est particulièrement faible en Europe et en Amérique du Nord. Il reste à savoir si la nouvelle donne écologique demeurera une simple aspiration ou si elle pourra vraiment se traduire par des politiques et des changements concrets.

44. Le monde s'est bercé de l'idée que ce seront les mécanismes liés au marché qui feront le gros travail politique, qu'il suffira d'offrir quelques avantages et de lancer quelques appels aux entreprises pour régler le problème. Or ces mécanismes ne seront efficaces que si les États adoptent des politiques novatrices. Il faut pour cela que les dirigeants et les parlements aient le courage de s'atteler à l'élaboration d'une politique judicieuse. Les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour concevoir des mandats et des normes ambitieux en matière d'innovation écologique.

45. Il faudra notamment envisager : un meilleur équilibre dans les modes et les réseaux de transport; des réseaux électriques mieux organisés; de meilleures lignes de transport; une promotion plus efficace des énergies renouvelables. Il faudra réaliser des prouesses technologiques au lieu de se contenter d'améliorations minimales. Pour peu que les industries existantes adoptent les pratiques optimales connues, des améliorations et des économies suivront. Pour dire les choses simplement, il faudra trouver les moyens de fabriquer des produits bien plus durables et plus réparables : si nous continuons de jeter, nous ne ferons que tourner sur place. Il faut réorienter l'économie pour l'axer non plus sur la vente des produits mais sur la vente des services, afin de réduire l'exploitation de ressources et ses répercussions sur l'environnement.

... un modèle d'économie politique qui a produit une richesse énorme pour quelques-uns, la pauvreté pour la majorité et la menace de catastrophes écologiques pour tous...

Professeur James Gustave Speth

46. Il est évident qu'on n'a pas pris la pleine mesure de la gravité de la crise climatique. Nombreux sont ceux qui pensent que limiter la hausse de la température à deux degrés Celsius n'est pas un objectif réaliste et que le monde va connaître au cours du siècle un réchauffement de 4 à 6 degrés, avec des conséquences désastreuses. Or les dirigeants politiques restent passifs devant cette crise. En attendant, le monde est en proie à une pauvreté massive persistante, à des inégalités

de revenus énormes et croissantes, au spectre de la pénurie de vivres et d'eau, problèmes auxquels s'ajoute à présent une récession mondiale résultant de manipulations et spéculations financières irresponsables et de l'absence d'une réglementation appropriée du secteur financier et d'autres secteurs aux États-Unis d'Amérique et dans d'autres pays.

47. Pour faire face à toutes ces crises en même temps, il ne suffira pas d'aller de l'avant avec les mécanismes, les procédés et les politiques connus : il faudra également revoir les principes régissant le fonctionnement de l'économie mondiale. Il nous faudra admettre que le mode de développement actuel conduit le monde droit à la catastrophe et que nous ferons bien d'y renoncer le plus tôt possible. Il y a beaucoup d'autres modes de développement efficaces et pratiques qui méritent d'être examinés, mais la question est de savoir à quoi sert l'économie si ce n'est à promouvoir le bien-être humain dans toutes ses dimensions : « Nous avons besoin d'une économie réellement viable », a dit le professeur Speth, « une économie qui ne soit pas axée sur des biens matériels, comme celle que nous connaissons aujourd'hui, mais qui vise à nourrir les êtres humains, à préserver la planète et à protéger l'emploi et les populations. Toutefois, pour trouver la bonne voie il nous faudra abandonner notre système de revenus nationaux, dominé par les PIB, et concevoir un nouveau système d'indicateurs de bien-être social pour guider nos sociétés. Les indicateurs que nous utilisons actuellement ne nous permettent pas de savoir si nous avons réussi. »

48. Le niveau de consommation actuel et la croissance démographique prévue sont incompatibles : c'est un fait et les populations vont devoir déterminer ce à quoi elles tiennent vraiment. Au Royaume-Uni, il y a 25 ans, le PIB n'était qu'un cinquième de ce qu'il est de nos jours, alors que la satisfaction de vivre a baissé. Cette constatation rejoint le paradoxe d'Easterlin, selon lequel au-delà d'un certain niveau de revenu, avoir plus ne vous rend pas plus heureux.

49. Alors que les besoins de base des populations sont satisfaits, la consommation, considérée comme une bonne chose, finit par échapper à tout contrôle. Sous la pression constante des médias, de la publicité, les gens veulent toujours plus de choses matérielles. Devoir travailler plus dur et consommer plus a un coût, sur les plans de la santé, des relations mais aussi de l'environnement, mais ces coûts ne sont actuellement pas pris en compte dans la mesure du PIB. Il faut trouver de nouveaux instruments pour mesurer le bonheur et la satisfaction de vivre.

50. Si on ne peut pas encore parler de réduire la croissance dans les pays en développement, où la consommation par habitant est très faible et a moins d'effet sur l'environnement mondial que dans les pays riches, les pays en développement doivent eux aussi se préoccuper de ce problème et peuvent déjà commencer à mettre en place des solutions peu coûteuses.

51. Une récession est le moment de repenser les choses. S'il est évident que les pays en développement ont besoin d'accroître leur production économique pour améliorer la qualité de vie, il est temps de se demander si cela est vrai à tous les stades du développement. Pour les pays où les besoins fondamentaux de leur population sont satisfaits, il est temps de profiter de la productivité croissante pour réduire le temps de travail, augmenter le temps de loisir, le temps consacré à la vie sociale et à la famille, au lieu de chercher à gagner plus et à accumuler plus de biens matériels.

Débat

Qui devrait se sacrifier : celui qui n'a rien ou celui qui vit dans une économie de gaspillage?

Abdelkader Cherrar, député, Algérie

52. Au cours du débat qui s'en est suivi, certains parlementaires ont décrit les mesures prises par leur pays pour réduire les émissions de carbone et promouvoir le recyclage des déchets.

53. On s'est accordé à reconnaître qu'une économie écologique ne se fera pas sans sacrifice, mais les opinions divergeaient sur la manière d'assumer le poids de ce sacrifice, surtout dans les pays en développement. Il est évident qu'un modèle économique qui serait moins axé sur la production reste prématuré pour la plupart des pays en développement. Beaucoup de représentants se sont accordés à dire que les causes du changement climatique se trouvent dans les modes de consommation et de production des pays développés, qui ont de ce fait la responsabilité morale de redresser la situation. Cependant, les catastrophes climatiques dues au réchauffement de la planète se produisent plus souvent dans les pays en développement, d'où la lenteur des pays développés à agir. Pourtant, en l'absence d'une intervention multilatérale déclenchée par les pays développés, qui sont les premiers responsables du problème, ce ne sont certainement pas les pays en développement qui peuvent le résoudre seuls.

54. Même ceux des pays en développement qui ne nient pas leur devoir de contribuer à la mise en place d'une économie verte ont estimé qu'ils auraient besoin pour cela d'une aide financière massive. Certains participants ont suggéré d'annuler la dette extérieure des pays en développement afin de leur permettre de dégager les ressources qui serviraient à couvrir les dépenses liées à une économie verte.

55. On a également signalé que si tous les pays reconnaissaient la nécessité d'agir, tous attendaient que quelqu'un d'autre fasse le premier pas. Cet attentisme ne peut conduire qu'à la paralysie, et si certains pays ne sont pas prêts à bouger, les autres devraient passer à l'action sans les attendre. L'embarras et la force de l'opinion publique ne tarderont pas à forcer les retardataires à rattraper le mouvement. C'est aux parlementaires qu'il revient de pousser leur gouvernement à l'action. Il importe de mettre en avant les avantages partagés plutôt que de créer un sentiment de culpabilité.

56. Il existe bien de vastes possibilités de faire les choses différemment, mais les intérêts corporatistes sont également très forts dans les pays industrialisés de longue date, qui trouvent avantage à maintenir l'économie telle quelle. Il faudra prendre les mesures voulues pour rassurer les travailleurs et leurs communautés que l'économie ne va pas tout d'un coup s'arrêter et qu'ils seront aidés à traverser cette inévitable passe. En fait, en raison même de leur faible niveau de développement, certains pays du Sud sont à même d'adopter des solutions écologiques dans la poursuite du développement auquel ils ont bien entendu droit, pour ne pas se retrouver dans la même situation que les pays du Nord en refaisant les erreurs qu'ils ont faites en s'industrialisant. On remarquera en particulier qu'avec l'urbanisation, les pays en développement reproduisent les modes de consommation des pays développés,

comme la dépendance excessive de la voiture. Des mesures doivent être prises pour remédier à cette situation.

57. Il faut changer sa manière de vivre, même si, dans bien des pays, la population ne cherche qu'à survivre. C'est aux parlementaires de faire comprendre qu'aucune amélioration du rendement énergétique ne sera suffisante si la consommation continue de croître; la consommation elle-même doit être freinée et pas juste réorientée vers des produits écologiques. Les pays en développement eux aussi doivent se préoccuper du problème et commencer à mettre en place des solutions peu coûteuses faisant appel, par exemple, au microcrédit.

58. Un choix fondamental s'impose : ou maintenir le modèle économique et social existant, avec des modifications telles que l'exploitation des sources d'énergie renouvelables, ou faire table rase et opter pour une économie du bien-être, en abandonnant l'idée que « plus c'est mieux ».

59. Les parlementaires ont souligné ce qui suit :

a) Pour aider les pays en développement à s'acheminer vers un développement plus durable, les pays développés doivent renforcer leur appui financier et technologique. Le principe des responsabilités communes mais différenciées doit sous-tendre toutes les décisions politiques;

b) Opter pour une économie plus verte revient à opter pour un changement de mode de vie. Aucune amélioration du rendement énergétique ne sera suffisante si la consommation ne cesse de croître; la consommation elle-même doit être freinée, et pas seulement réorientée vers des produits écologiques;

c) La dynamique du changement n'est pas seulement l'affaire des dirigeants : le grand public doit prendre conscience de la nécessité urgente d'adopter une nouvelle approche. Les solutions liées au marché sont nécessaires mais ne suffisent pas pour nous mener vers une économie verte : l'action des pouvoirs publics revêt une importance fondamentale;

d) Les mesures de lutte contre le réchauffement de la planète, notamment l'amélioration de l'isolation et de l'efficacité énergétique des logements, peuvent créer des emplois et, partant, lutter contre la crise économique;

e) Des mesures d'incitation plus importantes en faveur des universités doivent être mises en place pour encourager la recherche sur les énergies renouvelables;

f) L'Organisation des Nations Unies devrait définir de nouveaux indicateurs de comptabilité nationale qui permettraient de mesurer si la croissance économique sert vraiment les intérêts des individus, des collectivités et de l'environnement et contribue vraiment au bonheur et à la satisfaction de l'individu. Le PIB ne devrait pas être considéré comme le principal indicateur de progrès humain.

Séance 3 : Mesures prises face aux effets sociaux de la crise : filets de sécurité, biens et services collectifs et droits des travailleurs

Personnalités invitées : Max Sisulu, Président de l'Assemblée nationale de la République sudafricaine; Geraldine Fraser-Moleketi, Directrice du Groupe de la gouvernance démocratique du Programme des Nations Unies pour le développement; Gert Rosenthal, Représentant permanent du Guatemala auprès

de l'Organisation des Nations Unies; Martin Khor, Directeur du Centre du Sud; Charles Abbey, Directeur exécutif du Programme pour le développement de l'Afrique du Conseil international de l'action sociale (animateur).

60. Lors du débat sur les effets sociaux de la crise, M. Sisulu a fait des observations sur la crise du point de vue de l'Afrique du Sud, M^{me} Fraser-Moleketi a parlé de la démarginalisation des pauvres par le droit, M. Rosenthal a décrit les effets de la crise en Amérique latine et dans les Caraïbes, M. Khor a proposé des solutions novatrices au problème de la dette des pays en développement et M. Abbey a souligné la nécessité de systèmes de protection sociale.

61. La tourmente actuelle a ramené au premier plan de vieilles discussions sur la meilleure riposte des gouvernements à la crise économique. Aujourd'hui, peu d'économistes estiment que les gouvernements ne doivent pas intervenir pour soutenir l'activité économique, le débat porte essentiellement sur les ensembles de mesures qui permettraient de réagir efficacement à une crise déclenchée par la cupidité et l'incompétence du secteur financier mais fondée sur les politiques de privatisation, de libéralisation et de dérèglementation du marché du travail qui ont marqué ces dernières décennies. Les effets de ces politiques – stagnation des salaires, réduction de la protection sociale, effritement des droits des travailleurs – illustrent l'échec de ces politiques.

62. La crise financière et la récession mondiale se sont traduites par de graves problèmes économiques en Afrique du Sud, notamment une contraction de l'économie de 1,9 %, une baisse des recettes fiscales, une hausse des emprunts et une aggravation du déficit budgétaire, ainsi qu'une baisse de 3,4 % de l'emploi au premier semestre de 2009. En février 2009, des représentants des pouvoirs publics, des entreprises, de la population active, et des communautés locales ont conclu un accord visant à remédier aux conséquences de la crise sur la sphère réelle de l'économie. Il s'agit notamment d'une série de mesures budgétaires et monétaires anticycliques propres à soutenir l'activité économique, à développer le programme d'investissements publics, à encourager les achats locaux de biens et de services afin de soutenir l'emploi, à appliquer des stratégies d'aide aux secteurs vulnérables et des mesures d'incitation à l'investissement en faveur de la création d'emplois verts.

63. L'Afrique du Sud a également mis en œuvre un vaste programme de relance comportant des mesures sociales et économiques, dont l'investissement dans les infrastructures publiques; un système de bourses sociales; et un vaste programme ambitieux d'épargne et de réorganisation des priorités. De plus, le Gouvernement sud-africain a autorisé une baisse des recettes et, pour la première fois, il a dû emprunter pour préserver les dépenses publiques.

64. Les parlements peuvent jouer un rôle décisif face à la crise financière mondiale en supervisant l'action menée par les pouvoirs publics pour atténuer les effets de la crise et en veillant à ce que les moyens de subsistance de leurs mandants soient modelés par l'application des meilleures politiques économiques. Cette crise offre aux parlements la possibilité de se faire mieux connaître du public en prenant des initiatives vigoureuses pour que les gouvernements demeurent comptables même aux personnes les plus vulnérables de la société et attentifs à leurs besoins.

65. La démarginalisation des pauvres par le droit est fondée sur une approche du développement qui définit la pauvreté comme l'absence de droits, de protection et

de possibilités. Les pauvres sont souvent piégés dans le cercle vicieux de la pauvreté car, la plupart du temps, les systèmes et procédures juridiques ne protègent pas leurs droits économiques. Leur démarginalisation passe donc par une approche intégrée de l'élimination de la pauvreté alliant les fondements du droit et des droits de l'homme et les théories économiques relatives aux mesures d'incitation et aux marchés. Elle exige en outre qu'une large place soit faite aux droits relatifs aux moyens de subsistance outre qu'elle encourage l'intégration et le développement humain.

66. Étant donné l'importance fondamentale que la démarginalisation des pauvres par le droit accorde aux droits économiques et le rôle que ces droits jouent dans la réduction de la pauvreté, de telles mesures ont de lourdes répercussions sur le plan politique. Dans de nombreux pays en développement, les questions de droit à la propriété, à l'emploi et à la création d'entreprises peut être délicates mais lorsqu'on souligne les incidences de ces droits sur l'équité et l'efficacité, les résistances politiques aux réformes des lois en vigueur diminuent considérablement.

67. Les nombreuses crises actuelles ont également des incidences sur le plan politique. Et dans la mesure où les pays cherchent des solutions à leurs problèmes socioéconomiques, ils doivent veiller à faciliter les changements voulus dans la gouvernance mondiale, régionale et nationale de manière à faire évoluer la réalité des pauvres dans le monde entier. Les restructurations nécessaires seront un moyen de garantir le multilatéralisme et de mettre l'ONU en mesure de jouer le rôle essentiel qui lui a été confié, le PNUD s'attachant plus particulièrement aux objectifs de développement.

68. Au début du Millénaire, la croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes était médiocre, la pauvreté diminuait très lentement et la répartition des revenus était soit en recul soit inchangée. Ce scénario était le résultat d'un modèle économique qui dépendait du marché et sanctionnait les secteurs qui étaient le moins à même de se défendre par eux-mêmes. Ce modèle était et continue d'être source d'exclusion.

69. Toutefois, un changement majeur s'est produit entre 2000 et 2008. Les dépenses sociales ont sensiblement augmenté, ce qui a eu des répercussions importantes. De 2001 à 2008, la pauvreté est passée de 44 % à 33 % et l'extrême pauvreté de 19,4 % à 12,9 %, tandis que les taux de croissance s'amélioraient. Sans être spectaculaires, ces progrès ont été suffisants pour créer des emplois. La répartition des revenus s'est améliorée dans la plupart des pays de la région.

70. Les premières années du siècle diffèrent nettement du passé et montrent clairement l'effet d'une politique publique par opposition à la volonté de laisser le marché se réguler comme par magie. Le principal élément de la nouvelle approche était un accroissement considérable des dépenses publiques globales et, en contrepartie, des recettes budgétaires, et la proportion croissante des dépenses publiques affectées à des secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation et la protection des groupes les plus vulnérables.

71. Les tendances positives de ces huit années ont toutefois commencé à s'essouffler au premier semestre de 2008, une rapide augmentation du prix des combustibles fossiles ayant entraîné une hausse tout aussi vertigineuse du prix de la plupart des denrées alimentaires de base. Les effets des deux crises sur les groupes les plus pauvres de la population ont été désastreux et l'extrême pauvreté a de

nouveau augmenté en 2008. Le coup suivant a été la crise économique et financière, qui a provoqué une baisse de l'emploi, un resserrement du crédit, une forte réduction des fonds envoyés par les travailleurs expatriés à leur famille et une pression budgétaire accrue sur les dépenses publiques. Les politiques publiques ont dû passer brusquement de la promotion d'un relèvement progressif du niveau de vie au sauvetage de populations sur le point de sombrer dans la pauvreté. Toutefois, paradoxalement, c'est au moment où l'intervention des pouvoirs publics est le plus nécessaire que le secteur public se heurte aux pires difficultés : la crise financière a été lourde de conséquences sur les recettes budgétaires, ce qui a considérablement réduit la capacité des pouvoirs publics de réagir à la crise et cette contraction budgétaire a parfois été aggravée par certaines des conditions qu'imposaient les institutions financières internationales aux pays qui leur demandaient de l'aide.

72. Actuellement, l'une des priorités majeures des pays en développement est d'éviter une nouvelle crise d'endettement. Alors que certains des pays les plus pauvres sortaient enfin de leur crise d'endettement, de nombreux pays en développement sont, selon les estimations du FMI, sur le point de se trouver en état de défaut de paiement. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a proposé d'appliquer, jusqu'à la fin de la crise, un moratoire sur le service de la dette comparable à celui dont bénéficient les pays d'Amérique centrale frappés par des ouragans et des typhons et les pays d'Asie touchés par le tsunami.

73. Une proposition encore plus importante concernait la création d'un mécanisme international d'arbitrage de la dette. Cette idée a été avancée sous différentes formes par la CNUCED, le FMI et le Groupe des 77 et de la Chine. Ce mécanisme aurait pour mission de réaménager la dette dès que le besoin s'en ferait sentir plutôt qu'au bout de plusieurs années. Pendant la dernière crise de la dette, de nombreux pays en développement avaient été obligés de contracter constamment de nouveaux emprunts pour rembourser les emprunts antérieurs, tout au long d'un cycle qui a duré 20 ans, le temps pour les créanciers de s'apercevoir que ce processus n'était pas viable et de finalement créer des mécanismes d'allégement et d'annulation de la dette.

74. La proposition de créer un mécanisme de réaménagement de la dette s'inspire des principes de la législation sur les faillites telle qu'elle est appliquée dans de nombreuses juridictions et permettrait à un pays qui risque la cessation de paiement de soumettre une demande de moratoire de la dette à un tribunal international, lequel pourrait alors charger un cabinet d'audit de vérifier les comptes du pays en question. Les créanciers seraient rassemblés afin de renégocier la dette, une partie au moins du montant dû devant être remboursée. Ainsi, libéré de ses dettes et à nouveau solvable, le pays concerné pourrait demander de nouveaux emprunts et les créanciers auraient l'assurance que ce pays ne porte plus le fardeau de dettes anciennes.

75. Ainsi, l'Argentine a récemment réaménagé unilatéralement sa propre dette en disant aux créanciers qu'elle calculerait elle-même le montant des remboursements en fonction de leur valeur marchande. Cela a d'abord provoqué des réactions de colère partout dans le monde mais, par la suite, de nombreux créanciers ont proposé de nouveaux prêts à l'Argentine. Récemment, la Malaisie a également imposé un moratoire d'un an, ce qui lui a permis d'avoir une croissance plus rapide que d'autres pays asiatiques touchés par la crise et d'attirer à nouveau les créanciers au

bout de quelques mois. On peut déduire de ces expériences qu'un mécanisme officiel de réaménagement est nécessaire et éviterait des mesures unilatérales de la part des pays.

Renforcer la protection sociale n'est pas seulement un impératif moral mais aussi une mesure avisée sur le plan économique. En période de ralentissement économique, il est indispensable de mettre l'accent sur la protection et les investissements sociaux pour stimuler la demande interne et réduire la vulnérabilité.

Charles Abbey, Conseil international de l'action sociale

76. Les causes et les origines de la crise financière et économique mondiale que nous connaissons actuellement ne sont pas les mêmes que celles de la crise financière asiatique de 1997 mais ses effets sont les mêmes, en particulier sur le plan social. Ce qui avait commencé comme une crise financière en Thaïlande a pris l'ampleur d'une crise économique puis sociale dans toute l'Asie, puis au-delà. Dans de nombreux pays de la région, la crise financière a rapidement entraîné une contraction spectaculaire de la production et de l'emploi, d'où une réduction de la demande de main-d'œuvre et des salaires réels et une augmentation du chômage. La hausse du prix des importations résultant de la dévaluation de la monnaie en valeur réelle a réduit le pouvoir d'achat des ménages.

77. Aujourd'hui comme en 1997, la crise frappe le plus durement les personnes dont les droits sont les plus mal protégés. Souvent, les migrants et les femmes sont les premiers licenciés, à la fois parce qu'ils sont les plus nombreux dans les secteurs d'activités les plus exposés à la crise et parce qu'étant moins syndiqués, ils sont plus faciles à licencier. Souvent, il s'agit de femmes étrangères, expulsées à cause des problèmes de chômage dans le pays hôte. En outre, les travailleurs qui ne trouvent plus d'emploi dans le secteur industriel structuré ont tendance à aller travailler dans l'agriculture ou dans le secteur informel, ce qui réduit les salaires réels. En raison de leur manque d'éducation et de compétences polyvalentes, les migrants et les femmes sont les derniers à retrouver un emploi, même une fois que l'économie redémarre.

78. La récession a également provoqué une diminution des envois de fonds par les travailleurs expatriés. Il est établi que les familles vendent alors leurs moyens de production (terres, bétail), ce qui aggrave leur vulnérabilité et leur dénuement. Il semblerait également que les familles pauvres retirent leurs enfants, surtout les filles, de l'école pour leur permettre d'augmenter les revenus familiaux en travaillant dans le secteur informel. Ces pratiques perpétuent la pauvreté d'une génération à l'autre.

79. De même qu'en 1997, la crise actuelle a révélé qu'il fallait créer des institutions et des mécanismes capables d'aider les foyers à gérer les risques et mettre en place, avant une nouvelle crise, de vastes systèmes de protection sociale.

Débat

80. Les participants au débat qui a suivi ont demandé des précisions sur la proposition de mécanisme internationale de restructuration de la dette. L'idée est intéressante mais soulève de nombreuses questions, notamment au sujet du

traitement de pays qui useraient de moyens dilatoires, voire malhonnêtes. Le plus important, une fois qu'un vérificateur de comptes a établi en se fondant sur des règles commerciales qu'une dette ne pouvait pas être remboursée, était d'annuler cette dette pour que le pays soit viable et de convaincre les créanciers de lui accorder de nouveaux prêts.

81. Les participants ont estimé que la protection sociale était indispensable à une croissance sans exclusive débouchant sur une réduction de la pauvreté, grâce au plein emploi et à un travail productif décent, dans des conditions d'équité, d'égalité, de sécurité et de dignité. La mise en valeur des ressources humaines est un élément fondamental d'une stratégie de croissance globale, l'accent devant être mis sur l'éducation pour briser le cycle de la pauvreté transmise de génération en génération.

82. Si le taux de croissance est tellement plus élevé en Asie qu'en Afrique, c'est parce que jusqu'à ces derniers temps, l'Asie n'avait jamais demandé d'aide au FMI. Les politiques que celui-ci interdisait en Afrique restent la norme en Asie, où les pays créent généralement pour leurs produits des offices de commercialisation et appliquent des tarifs destinés à les protéger de la concurrence extérieure, entre autres mesures. Les politiques mal planifiées et imposées de l'extérieur, empêchent les pays de se développer et de croître.

83. De nombreux orateurs ont analysé les multiples retombées de la crise économique, notamment le fort déclin des revenus des ménages en raison de la perte d'emplois et de la réduction des envois de fonds par les travailleurs migrants, - troubles sociaux, chômage, manifestations des travailleurs, malnutrition, augmentation de la mortalité infantile et maternelle et destruction des ressources rurales par des gens qui n'ont pas d'autre combustible. Dans le pire des cas, ces problèmes peuvent entraîner une instabilité et un effondrement sur le plan politique, les chômeurs désabusés, surtout s'ils sont jeunes, pouvant être manipulés par des politiciens sans scrupules pour saper la bonne gouvernance et la démocratie. Il peut même arriver que des pays plutôt prospères, observant ces troubles, en concluent que les pays en développement ne comprennent ni n'apprécient l'état de droit et que tout argent donné pour les aider à avancer sur la voie de la démocratie serait simplement gaspillé. Pourtant, une telle opinion néglige complètement le fait que les troubles politiques que connaissent les pays pauvres sont la conséquence directe des politiques économiques menées par les pays riches.

84. Des questions ont été posées au sujet des mesures à prendre pour s'assurer que les gouvernements appliqueront effectivement les programmes annoncés et que ceux qui en ont vraiment besoin recevront une assistance. Il a été proposé à cette fin d'utiliser des modèles de contrôle et de comptabilité pour tenir l'exécutif responsable devant le parlement et obtenir une budgétisation ouverte et transparente, un examen annuel des programmes publics, le droit du Parlement à amender le budget (récemment accordé en Afrique du Sud), des rencontres avec la population sur le terrain pour connaître son opinion sur les événements actuels, des processus permettant d'inviter le grand public au parlement pour qu'il y exprime ses vues, la représentation de jeunes et de femmes au parlement.

85. Les points suivants se sont dégagés du débat :

a) Des politiques publiques dynamiques sont indispensables pour mettre en place et renforcer les filets de protection sociale, en particulier dans les pays en

développement, qui n'en ont généralement pas. Il importe notamment d'entreprendre des réformes visant à démarginaliser les pauvres par le droit afin de leur permettre enfin d'acquérir des titres de propriété et d'exercer les droits de propriété et de créer et gérer des entreprises;

b) Les mesures sociales se fondent sur la nécessité d'aller au-delà de la politique actuelle de limitation des dégâts pour s'intéresser à la réalité dans laquelle s'inscrivent les déséquilibres macroéconomiques mondiaux. Les États-Unis d'Amérique ne seront plus le « consommateur mondial de dernier recours ». Puisque l'épargne augmente dans ce pays, il faut chercher de nouveaux marchés dans les pays dont la balance courante est excédentaire. Il faut que les pays en développement s'efforcent d'accroître la demande nationale et régionale. Dans de nombreux pays en développement, dynamiser la demande intérieure exigera de réexaminer les politiques commerciales fondées sur des accords de partenariat économique ou de libre échange formulés par le passé. Il faudrait que les comités parlementaires des affaires économiques et commerciales s'intéressent à ces questions;

c) Le système commercial et financier international actuel a un effet direct sur la capacité des pays d'entretenir des filets de sécurité et de garantir l'exercice des droits des travailleurs. Les conditions imposées par le FMI ont particulièrement affaibli le secteur productif des pays en développement et, en conséquence, réduit les recettes dont dépendent les programmes sociaux;

d) Les changements que le FMI et la Banque mondiale proposent d'apporter aux arrangements contingentaires sont mineurs et n'amélioreront pas beaucoup la participation des pays en développement à l'élaboration des politiques sociales par ces institutions. La réforme de ces arrangements ne doit être considérée que comme la première étape d'un processus bien plus vaste;

e) L'approche tripartite des politiques publiques – pouvoirs publics, syndicats et chefs d'entreprise – est nécessaire dans des négociations portant sur les programmes sociaux et les politiques industrielles nécessaires. Les parlements doivent y contribuer chaque fois que nécessaire.

Séance 4 : Rendre les systèmes financiers plus transparents et plus fiables

Personnalités invitées : Gregory Meeks, membre de la Chambre des représentants des États-Unis; Jorge Argüello, Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies; Peter Stephens, Directeur des communications opérationnelles, Vice-Président aux affaires extérieures auprès de la Banque mondiale; Jo Marie Griesgraber, Directrice exécutive de la New Rules for Global Finance Coalition (animateur).

86. Lors de l'examen de cet aspect de la crise, le député Meeks a décrit la crise vue des États-Unis, l'Ambassadeur Argüello communiqué les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et ses effets sur le développement, M. Stephens exposé quelques idées du point de vue de la Banque mondiale et M^{me} Griesgraber livré ses réflexions sur la responsabilité des institutions financières internationales. On trouvera ci-après un résumé de leurs exposés.

87. La crise financière mondiale ayant sa source aux États-Unis, ce qui a mis en lumière des failles et des déséquilibres fondamentaux dans les structures de ses marchés financiers, la réforme doit également partir de là. Or elle doit aussi en même temps s'inscrire dans une approche globale plus coordonnée, axée principalement sur les dangers des risques systémiques. Les États-Unis s'empresent d'adopter un plan de réforme visant à réorganiser de fond en comble leur système financier. Ils ont fait d'importants progrès dans l'établissement des principaux piliers de ce qui est appelé à devenir un système financier plus performant et plus stable et néanmoins compétitif et novateur.

88. Alors que les sociétés financières américaines demeurent parmi les institutions mondiales de tout premier plan, et que le marché américain reste le plus compétitif, le plus novateur et le plus attrayant à l'échelle planétaire, la crise financière a tout de même montré qu'une réglementation défaillante pouvait engendrer des risques systémiques qui débordent des frontières plus rapidement qu'on n'aurait pu l'imaginer. La crainte de déclencher, par des normes de réglementation plus rigoureuses, un exode des entreprises financières vedettes a fait que le cadre réglementaire des États-Unis était mal préparé pour affronter la violente crise financière qui s'est abattue sur le pays. La menace d'un exode dû à la réglementation et d'une course internationale vers l'abîme demeure réelle, mais les États-Unis ont pris l'audacieuse initiative de réformer leur système financier et d'imposer des normes beaucoup plus strictes à ceux qui évoluent dans leur marché. Ils cherchent ainsi à éliminer cette instabilité financière extrême qui a vite fait de créer de grandes richesses pour une minorité et de détruire la fortune d'une majorité à travers le monde.

89. Les réformes engagées actuellement par les États-Unis visent à faire en sorte que toutes les opérations soient garanties par des capitaux suffisants et que ceux qui prennent des risques sont en mesure d'assumer la totalité des coûts qui y sont associés. Cela s'est traduit par des réformes draconiennes des marchés de produits dérivés, des coefficients bancaires plus élevés et des règles plus strictes en la matière pour les institutions financières, l'élimination des principales défaillances des systèmes de contrôle et un nouveau cadre de règlement et liquidation permettant la dissolution de toute entreprise financière quels que soient sa nature, sa taille ou ses liens d'interdépendance, et ce, aux frais de l'industrie même et non du contribuable. La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et ses effets sur le développement, qui a eu lieu en juin 2009, tendait à reconnaître que les graves problèmes économiques et sociaux engendrés par la crise exigeaient l'action et la coopération de la communauté internationale tout entière. Il est apparu clairement qu'il fallait remodeler les systèmes monétaires, financiers et commerciaux sur la base d'une discipline symétrique permettant à tous les membres de la communauté internationale de répartir et d'assumer équitablement les avantages et les obligations résultant des relations économiques internationales. Il fallait manifestement aussi mettre en place et tester des mécanismes adéquats de prévention de crise pour réduire la nécessité d'une « auto-assurance » et aider à dégager les ressources nécessaires au développement.

90. Comme l'a fait remarquer l'Ambassadeur Argüello, dorénavant, il faudra réglementer plus strictement les systèmes financiers, coordonner effectivement les politiques macroéconomiques et prévoir, pour les pays en développement, de nouveaux instruments d'assistance financière multilatérale dotés de modalités d'application souples. En d'autres termes, il faudra exiger un changement de

comportement de la part du secteur financier, qui, pour avoir failli à son rôle intermédiaire d'épargne et d'investissement socialement bénéfique, a été pour beaucoup dans l'éclatement de la crise. En effet, la crise qui avait mûri au cours des dernières décennies ne se serait pas produite si les organismes commerciaux, monétaires et financiers multilatéraux s'étaient acquittés de leur mission. Plutôt que de tirer la sonnette d'alarme sur les déséquilibres macroéconomiques fondamentaux qui étaient créés, et de préconiser les changements de cap nécessaires, ces institutions ont opté pour l'application d'un ensemble de règles asymétriques et la déréglementation des marchés financiers.

91. En faisant du G-20 un cadre de supervision du FMI, de la Banque mondiale et des banques multilatérales de développement, on pourrait donner une nouvelle impulsion à la réforme de ces institutions. Les changements à venir devront se traduire par l'élimination du droit de veto et un accroissement substantiel de la participation des pays en développement au capital et à la prise de décisions, et du nombre de voix qui leur sont attribuées.

92. La transparence est cruciale à l'efficacité des activités de développement. Or la Banque mondiale a mis longtemps à le reconnaître. Cela s'est traduit par de nombreux projets de développement mal conçus et mal exécutés : on aurait évité des barrages qui ont déplacé des populations pour rien et les ont appauvries davantage; des forêts abattues, des routes construites et des décisions qui ont été prises en écoutant les voix de l'extérieur.

93. Dans ses efforts pour faire amende honorable et sous le poids des pressions externes, la Banque mondiale a, en 1993, adopté une politique quelque peu plus transparente qu'elle poursuit depuis lors. Tout récemment, le Conseil d'administration a approuvé une politique entièrement nouvelle d'accès à l'information en vertu de laquelle, à l'exception de certains documents clairement définis, quasiment tous les documents se rapportant aux opérations de la Banque seraient publiés ou consultables. Cette mesure historique nécessitera de nouveaux systèmes, de nouvelles technologies et de nouveaux effectifs. Les populations des pays en développement pourront ainsi consulter plus rapidement, dans leur propre langue, plus d'informations qu'auparavant sur une plus vaste gamme de sujets. La Banque espère que cela les aidera à mieux s'impliquer dans les questions qui les concernent et ainsi améliorer leurs résultats de développement.

Savez-vous qu'au Cambodge, chaque homme, femme et enfant doit
193 dollars aux institutions financières internationales? [à la fin des
années 1990]

Étudiant cambodgien

94. Cette nouvelle démarche obéit à deux principes clefs. La Banque mondiale sait qu'elle porte une lourde responsabilité. Elle peut influencer sur des millions de vies humaines, ce qui a comme corollaire le devoir d'informer les populations de ce qu'elle fait et d'apprendre d'elles en retour ce qu'elle devrait faire. Le second principe est l'humilité. L'une des choses que la Banque mondiale a apprises récemment est qu'elle n'est pas le seul acteur et que, bien souvent, elle n'en est pas l'acteur le plus important. À l'avenir, la Banque devra comprendre qu'elle est partie à une discussion et que, dans certains cas, ses interventions pourront être d'autant

plus efficaces qu'elle ne se met pas au premier plan mais laisse les organisations de la société civile du pays l'orienter sur ce qu'il y a lieu pour elle de faire ou ne pas faire.

95. Les parlementaires doivent rester en contact avec la Banque mondiale au niveau national par l'intermédiaire de ses directeurs exécutifs (chaque fois que possible), de son chef de bureau local ou du ministère des finances (qui est son homologue officiel). Comme l'a indiqué M. Stephens, les directeurs exécutifs ont un double rôle à jouer : guider la Banque et représenter un pays ou un groupe de pays. Ils ne doivent pas oublier la seconde partie de leur rôle. La collaboration entre les parlements et la Banque mondiale est également encouragée à l'échelon mondial. Depuis des années, la Banque opère avec des parlementaires, notamment par le biais du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale, et se réjouit à la perspective de l'instauration de nouvelles formes de coopération avec l'Union interparlementaire.

96. Dans une remarque plus critique, M^{me} Griesgraber a fait état d'une étude sur la responsabilité au FMI, selon laquelle ni l'administration, ni le Conseil d'administration, ni le Comité monétaire et financier international n'étaient tenus de rendre compte à qui que ce soit. Exception faite peut-être des huit directeurs nommés directement par différents gouvernements, il n'existe tout simplement aucune obligation redditionnelle au sein de la structure d'encadrement du Fonds. Or la transparence et la responsabilité ont été les principaux piliers des recommandations issues de l'étude. M^{me} Griesgraber a renvoyé les parlementaires au site Web de l'étude, à l'adresse www.thefourthpillar.ning.com, pour de plus amples informations.

97. Pour une certaine légitimité, le FMI et les autres institutions financières internationales doivent obéir au principe de responsabilité qui, selon elle, comprend quatre éléments : évaluation, transparence, participation et mécanisme externe pour les plaintes. Par ailleurs, de nombreuses organisations sont convaincues que le FMI et la Banque mondiale devraient être rattachées plus étroitement à l'Organisation des Nations Unies, leurs politiques étant plus largement définies par l'Assemblée générale ou, éventuellement, le Conseil économique et social. Or ce n'est pas ce que souhaitent les principales forces en présence. Elles ont plutôt mis en place le G-20 qui, même s'il a formulé d'excellentes recommandations sur le processus de réforme du système financier international, présente des lacunes lorsqu'on en vient aux quatre éléments du principe de responsabilité. Le Conseil de la stabilité financière est censé établir les nouvelles règles financières mais personne en dehors du Conseil n'a avancé l'idée sur la manière dont les règles sont élaborées sur le mécanisme de décisions, sur les règles de vote, ou sur le processus en général.

98. Le G-20 est un organe autoproclamé, au sein duquel une large part de la population mondiale vivant dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés a la moindre voix. Il importe au plus haut point que les pays en développement se fassent mieux entendre, soient mieux informés et s'expriment de manière plus claire et que les parlementaires, eux aussi, soient résolument engagés, expriment clairement leur pensée et soient bien informés. En tant que représentants du peuple, ils portent cette responsabilité. Ils sont des porte-parole, des sans voix.

Débat

Le changement demeure nécessaire dans les installations de Bretton Woods s'agissant notamment de savoir qui prend les décisions et comment. Les parlements n'interviennent pas suffisamment.

Rosario Green-Macías, sénateur, Mexique

99. Le Consensus qui s'est dégagé au cours des débats qui ont suivi a été que, pour réformer et consolider l'architecture financière et économique internationale, il fallait renforcer les systèmes d'alerte rapide et de surveillance multilatérale et resserrer la réglementation et la supervision. Les pays en développement et les pays moins avancés devraient également participer aux réformes de manière à ce que les institutions financières internationales pratiquent une démocratie véritable. La réforme doit également porter sur la transparence, qui joue un rôle important pour ce qui est de rendre ces institutions plus performantes et plus comptables de leurs actes devant le public. Elles doivent se prononcer a priori en faveur de la diffusion de l'information, sauf si cela risque de nuire à des besoins bien définis de confidentialité. Cette transparence renforcerait la foi des pays dans les institutions financières internationales.

100. L'amélioration des relations de coordination entre l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) donnera plus de cohésion à l'architecture financière et économique internationale et en matière de développement. Elle aidera également à réaménager les politiques monétaires et commerciales nationales et internationales en matière de développement. Il faudrait étudier les possibilités d'associer plus étroitement les institutions financières internationales au système des Nations Unies.

101. Le déficit démocratique de la mondialisation a été largement mis sur le compte de l'absence de tout contrôle parlementaire et de tout suivi des activités des grandes organisations intergouvernementales. Le meilleur exemple d'initiative prise pour contrer ce déficit démocratique est la procédure de contrôle parlementaire conjointement mise en place par l'Union interparlementaire et le Parlement européen. L'Union interparlementaire pourrait jouer un rôle majeur similaire dans l'instauration d'un tel contrôle parlementaire sur les organisations financières internationales. M. Stephens a répondu qu'en fait la Banque mondiale serait favorable à une plus grande surveillance.

102. Quatre groupes exercent déjà un contrôle sur les activités de la Banque et, pour ce qui est d'ajouter un groupe de surveillance parlementaire, cette décision incomberait non pas à la Banque mais aux gouvernements, par l'intermédiaire de leurs représentants au Conseil d'administration. Un contrôle parlementaire serait accueilli favorablement parce qu'il permettrait de dissiper certains malentendus qu'il semble y avoir sur les activités de la Banque et du FMI. C'est ainsi qu'à propos de la conditionnalité, M. Stephens a dit que la plupart des nouveaux prêts octroyés en 2009 visaient à appuyer des réformes de la politique de développement décidées et promulguées par des gouvernements. Les conditions sont rares, si tant est qu'il y en ait, et elles reflètent les conditions et priorités politiques du gouvernement. Les anciennes formes de conditionnalité des années 80 n'existent plus depuis longtemps. Les parlementaires devraient examiner les dossiers des prêts qui sont tous disponibles en vertu de la nouvelle politique d'accès à l'information, afin d'en avoir la confirmation eux-mêmes.

103. Les législateurs ont également souligné que :

a) Si la crise mondiale a eu un effet positif, c'était de renforcer l'importance du multilatéralisme et d'accroître la nécessité d'améliorer la coopération entre toutes les organisations internationales. Les résultats de la conférence de juin sur la crise et ses effets sur le développement semblent témoigner d'une ferme volonté politique. À problèmes mondiaux, solutions mondiales;

b) Il faudra pousser plus avant la décision du G-20 et de la Conférence des Nations Unies qui a suivi si l'on veut maîtriser véritablement les finances internationales. Il y a manifestement lieu d'imposer une réglementation plus stricte sur les produits financiers tels que les produits dérivés, qui sont commercialisés à travers le monde;

c) Les parlementaires doivent faire pression sur leurs gouvernements pour que les pays en développement soient plus largement représentés au sein des institutions de Bretton Woods. L'augmentation attendue des quotes-parts des pays en développement risque de ne pas suffire. Il faudrait également faire preuve d'une plus grande transparence dans les informations fournies par les institutions financières internationales afin de renforcer la confiance que placent en elles les pays;

d) L'Union parlementaire devrait jouer un rôle dans l'établissement d'une procédure de contrôle multilatéral permettant de contrôler les institutions de Bretton Woods. On pourrait notamment prévoir des réunions parallèles à celles des organes directeurs du FMI et de la Banque mondiale. Les parlements nationaux devraient également s'employer à rendre leurs relations avec les institutions de Bretton Woods au niveau des pays plus fiables et plus transparents;

e) Le problème des déséquilibres commerciaux nécessitera des initiatives et des mesures correctives de la part de toutes les parties prenantes. Les États-Unis devront apprendre à être un pays moins consommateur et les pays exportateurs devront développer leur propre marché intérieur au lieu de miser sur les consommateurs des États-Unis. La Chine pour sa part devra notamment assouplir sa réglementation des changes;

f) La corruption reste un problème majeur qui annihile les efforts de redressement de nombreux pays. Il appartient à chaque parlementaire de lutter contre ce fléau.

104. L'audition s'est achevée sur un exposé des points saillants et des principales recommandations issues des quatre séances. Dans ses remarques de clôture, le Président de l'Union interparlementaire a fait remarquer que des idées très intéressantes avaient été émises, traduisant ainsi la profonde préoccupation des parlementaires à l'égard des problèmes de la crise économique et financière. M. Gurirab a encouragé tous les parlements à ne pas baisser la garde en dépit de signes annonciateurs de la fin de la crise mondiale et à continuer d'œuvrer à des réformes de nature viable et évolutive. Il a demandé de sortir des schémas de pensée habituels, surtout s'agissant de cerner notre modèle de développement et nos progrès économiques en général. Il a également exhorté tous les participants à rentrer chez eux animés d'un regain d'intérêt pour les besoins des couches les plus vulnérables de nos sociétés.